



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6514  
9 juillet 1965  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

TELEGRAMME EN DATE DU 9 JUILLET 1965 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PAR LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE  
L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Conformément à l'Article 54 de la Charte des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après, pour l'information du Conseil de sécurité, le texte du télégramme No 319, en date du 8 juillet, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains par le Directeur des services de secrétariat de l'OEA :

"Saint-Domingue

Le 8 juillet 1965

Message No 319

Monsieur José A. Mora  
Secrétaire général de l'Organisation  
des Etats américains  
Union panaméricaine, Washington, D.C.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le texte du rapport reçu aujourd'hui du chef du commandement unifié de la Force interaméricaine de paix concernant les violations du cessez-le-feu : 'Le 7 juillet 1965, pendant la période comprise entre 0001 et 2400 heures, les forces de Caamaño ont attaqué trois fois, sans avoir été provoqués, les éléments de la FIP. Lors d'une des attaques, six projectiles provenant d'armes légères ont atteint un bâtiment occupé par les forces de la FIP. Celles-ci n'ont pas riposté. Lors d'un autre incident, les troupes de la FIP ont essuyé divers tirs d'armes légères et n'ont pas davantage riposté. L'incident le plus grave s'est produit à 0055 heures, lorsqu'un rebelle s'est glissé jusqu'à l'entrée de la barricade de fil de fer barbelé, près de la rue Enriquillo et de la rue Caracas, a lancé une grenade à main, a tiré 20 coups de feu contre le personnel de la FIP avec une arme semi-automatique et s'est ensuite retiré. Lors de ce dernier incident, les forces de la FIP ont riposté et ont tiré 25 coups de feu. Les résultats sont inconnus.'

En ce qui concerne les activités de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le président de cette Commission s'est rendu hier chez le Secrétaire d'Etat aux relations extérieures, M. Vicioso Soto, en vue de s'entretenir de problèmes intéressant la Commission. Dans l'après-midi, la Commission a continué d'examiner divers cas urgents soumis directement par les intéressés, a effectué diverses démarches auprès des autorités civiles et militaires et a reçu des informations concernant certains faits au sujet desquels elle avait reçu des plaintes. Pendant la journée, le Bureau de la Commission s'est occupé de 38 plaintes individuelles. Aujourd'hui, la Commission s'est rendue à San Cristobal, en vue d'enquêter sur la situation générale des droits de l'homme en ce lieu et s'est entretenue avec 11 prisonniers politiques dans la forteresse militaire de cette ville; ils ont indiqué qu'ils étaient bien traités, mais se sont plaints de n'avoir pas été soumis à une procédure judiciaire après deux mois de réclusion. En raison des déficiences constatées chez les prisonniers, le président de la Commission a suggéré aux autorités responsables des prisons d'améliorer les services médicaux mis à la disposition des prisonniers et d'augmenter le nombre des jours de visite, qui se réduit actuellement à un jour par semaine. Aujourd'hui, le Bureau de la Commission a reçu 52 réclamations et requêtes.

Le Directeur des services de secrétariat  
de l'Organisation des Etats américains  
dans la République Dominicaine,

Santiago Ortiz"

Je saisis cette occasion pour renouveler, etc.

Le Secrétaire général de l'Organisation  
des Etats américains,

(Signé) José A. Mora

